Contractualisations, DHG en baisse, politique d'évaluation, Santorin, Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés, tout numérique, autonomie des établissements, réforme du bac et du lycée, Parcoursup, augmentation des effectifs, multiplication des heures sups, gel des salaires, mobilités subies…

ET MAINTENANT DES « BRIGADES NUMERIQUES » DE REMPLAÇANT·ES !

AUTANT D'OUTILS MANAGERIAUX AU SERVICE D'UNE POLITIQUE DE PRECARISATION DE L'ENSEIGNEMENT, DE CASSE SYSTEMATIQUE DES PERSONNELS ET DE FORMATAGE DES ELEVES MIS EN ŒUVRE PAR LE MINISTERE ET DANS NOTRE ACADEMIE PAR LE RECTORAT

Le Comité Technique Académique du 10/03/22 a acté la création d'une « brigade numérique de remplacement » à titre expérimental et composée 7 visio-enseignant·es. Face à la pénurie de remplaçant·es dans certaines zones géographiques et disciplines, rendue particulièrement visible par la pandémie de COVID19, l'administration a donc opté pour les écrans

En proposant cette solution aberrante, le rectorat fait semblant d'ignorer ce que toute une profession unanime conclut après 2 ans de tentatives de "cours en distanciel" : un cours en visio permet seulement de maintenir un lien avec des élèves isolé·es, mais en aucun cas il ne constitue une relation pédagogique réelle ou simplement satisfaisante. Au lieu d'envoyer un·e remplaçant·e dans la classe, on lui demandera de faire un cours en visio aux élèves réunis dans une salle, sous la surveillance d'un·e assistant·e d'éducation (AED), bien sûr non revalorisé·e.

Finis le dialogue, l'interaction, la coopération, la différenciation, le contrôle de la trace écrite et des apprentissages, l'émulation collective… Vive le tout numérique et le cours magistral à distance ! Pendant que l'Etat mutualise les remplaçant·es, rationalise les ressources, et économise des frais de déplacement, les élèves se contenteront d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Après tout, si passer du temps devant un écran présentait un danger (comme l'a démontré le collectif Écran Total), ça se saurait !

Pourtant la pénurie de remplaçant·es est de la responsabilité de l'administration :

- ☞ 500 postes supprimés dans l'académie depuis 2017 et 29 autres prévus l'an prochain
- ☞ de moins en moins de postes de TZR
- ☞ des conditions de travail générant souffrance et burnout
- ☞ le protocole de remplacements de courte durée dans le 2nd degré
- ☞ 2 heures supplémentaires qui ne peuvent plus être refusées dans les collèges et lycées…

LE MANQUE DE REMPLACEMENTS NE SE REGLERA NI PAR LES ECRANS NI PAR UNE ARMEE DE BRIGADIER·ES VIRTUEL·LES ! SUD EDUCATION LORRAINE REVENDIQUE UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE POSTES DE REMPLAÇANT·ES, LA FIN DU PROTOCOLE DE REMPLACEMENT DE COURTE DUREE, LA REVALORISATION DES METIERS ET DES SALAIRES. ET PLUS GLOBALEMENT, SUD EDUCATION LORRAINE CONTINUE DE SE BATTRE POUR LES CREATIONS DE POSTES, LA TITULARISATION DE TOU·TES LES PRECAIRES, LA BAISSE DES EFFECTIFS, LA REVALORISATION DES METIERS ET REMUNERATION SANS CONTREPARTIE, L'ABANDON DES POLITIQUES D'EVALUATION ET DE SELECTION, LE RETOUR A DES DIPLOMES ANONYMES ET NATIONAUX

SUD éducation Lorraine à Nancy
4 rue de Phalsbourg, 54000 Nancy
03 83 35 01 48
Permanences les lundi & vendredi 14h-17h
sudeduclor@protonmail.com
http://sudedulor.lautre.net/spip/

SUD éducation Lorraine à Metz
7 rue André Marie Ampère, 57070 Metz
06 81 19 69 29
Permanences le 1er mercredi du mois 14h-16h
sudeduclor@protonmail.com
http://sudedulor.lautre.net/spip/